

# Actualités en procédure collective

Vendredi 29 mars 2019  
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

**Philippe ROUSSEL  
GALLE**

Professeur à l'Université Paris-  
Descartes (Paris V)

Avec la participation de :

**Jean-François PUGET**

Responsable de la Commission de  
Procédures collectives  
Avocat à Paris  
Cabinet cornet, Vincent, Ségurel

Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation

Lieu :

**Siège d'Eurojuris**  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

Compétences, spécialités

Droit des garanties, des sûretés et  
des mesures d'exécution  
Droit des sociétés  
Droit commercial, des affaires et de  
la concurrence  
Procédures collectives

Public visé

Avocats, juristes, huissiers,  
notaires

Prise en charge de la  
formation :

Eurojuris est organisme de formation  
certifié DATADOCK. Cette formation  
peut donc être prise en charge par les  
organismes financeurs. Numéro de  
déclaration d'existence d'EUROJURIS  
France : 11 75 375 0575

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

**Objectifs de la formation :** Actualisation des connaissances en procédures  
collectives et cas pratiques.

**Matinée : actualités législatives et jurisprudentielles en procédure collective**

**Après-midi : cas pratiques en procédure collective**

## Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire  
votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à  
préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.  
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.  
 Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice,  
Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules  
les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées.

## Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes,  
jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.